



Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le participant sera capable

- D'identifier les différents types d'harcèlement sexuel
- De réagir devant une situation de harcèlement sexuel
- Connaître les enjeux et le contexte
- D'élaborer une procédure interne de signalement.

Public concerné

Tous publics.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis particulier en dehors des savoirs de base.

Contenu et séquences

La journée de formation se déroule en plusieurs séquences réparties de la manière suivante :

➤ Identifier

- Harcèlement sexuel : De quoi parle-t-on ?
- Savoir identifier les 2 types d'harcèlement sexuel
- Distinguer le harcèlement sexuel de la séduction
- Distinguer le harcèlement sexuel des agissements sexistes
- Les autres agressions

➤ Connaître

- Que dit la loi ?
- Les enjeux et le contexte
- Les obligations générales en matière de santé et sécurité
- Les obligations spécifiques

➤ Agir

- Réagir à une situation de harcèlement sexuel
- Le rôle du référent
- Établir une procédure interne

Modalités techniques et pédagogiques

Pédagogie active et participative reposant sur des échanges avec les stagiaires.

Apports théoriques, synthèses, exercices pratiques, mises en situation.

Documents remis : support de présentation, questionnaires.

Intervenant : Mathieu FLIPO , Coach certifié RNCP Niveau II, diplômé de l'E.S.G.I., membre de l'EMCC.

Dirigeant de JASMIN-CONSEIL. Information et CV sur www.jasmin-conseil.fr et sur le site

www.mathieufliپocoaching.fr

Suivi et évaluation	Déroulement	Tarif
Questionnaire d'évaluation en fin de stage (type QCM)		Durée : 7 heures
Fiche de satisfaction à chaud		Dates & horaires :
Fiche de satisfaction à six mois		- Interentreprises : Non
		- Interentreprises : à définir ensemble

Sanction visée : Une attestation de stage sera remise à chaque participant.

Matériel nécessaire pour suivre la formation : Non

Délais moyens pour accéder à la formation : Inscription au plus tard 1 mois avant le démarrage de l'action.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui.

Tarifs en présentiel : 1 000 € HT, soit 1 200 € TTC pour 2 à 8 personnes.

Tarif individuel en visio : 500 € HT, soit 600 € TTC .

Tarif individuel présentiel en région Hauts de France 700 € HT, 840 € TTC.

Jasmin Conseil ----- Tél. : 06 74 30 33 36 ----- email : contact@jasmin-conseil.fr
Siège social : 68 chaussée de l'avant pays 62170 Saint Josse----- SIRET : 809 032 907 00028 ----- NAF : 7022Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 59 09060 59.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État